

double et ferme, du français dont se sert si bien le traducteur.

Plusieurs Supérieures françaises de notre Ordre, déjà obsédées par la fréquente présentation de livres semblables, menacent celui-ci d'un froid accueil. Que vient-il faire après tant d'autres du même genre ? Il se recommande de la parole du pape ; mais les autres aussi

Elles en reviendront vite. Ce livre nouvellement traduit leur paraîtra, comme à nous et à deux Supérieures à qui nous l'avons montré, mieux compris, plus pratique.

Arrivé le dernier, il bénéficie de tout le bon qu'ont les autres, sans en prendre les défauts. Il répond à des besoins que les autres n'avaient même pas pressentis.

Lisez-le, vous toucherez du doigt. Mais ce livre n'était pas accessible en France à cause de notre langue qu'il ne parlait pas. Le R. P. Franco s'adjoignit un prêtre dont les connaissances canoniques et le talent d'écrivain français s'aidaient d'un fin connaisseur en italien : son livre était désormais pour nous. Merci à M. l'abbé E. Gauthier qui l'a naturalisé français

" F. P. MARIE-RÉGINALD " " des Frères Prêcheurs. "

Sur cette matière délicate, on ne pouvait désirer un commentateur plus grave et plus autorisé que le savant religieux qui a passé une grande partie de sa vie à étudier les manifestations intérieures des âmes. Aussi suffit-il de citer son nom pour recommander son œuvre, qui sera principalement d'un grand secours aux directeurs de consciences et aux communautés

Revue de l'Univers.

Québec : Chaperon, libraire.

Mgr Decelles et l'Union St-Joseph

Le Comité de Régie, tant en son nom propre qu'en celui de la Société toute entière, a cru devoir offrir à Mgr Decelles l'assurance de son dévouement en même temps que l'expression de la joie et du bonheur qu'il ressent de son élévation à la dignité de Pontife. A part la vénération que cette dignité de Premier Pasteur d'un diocèse impose à tout catholique, les qualités éminentes du nouveau prélat, le bon souvenir qu'il a laissé ici dans l'accomplissement de ses fonctions comme curé et comme chapelain de notre Société vous faisait un devoir de cette marque de respect, de soumission et d'affection.

Encore une fois, et publiquement, nous désirons assurer Sa Grandeur qu'Elle trouvera en nous, comme autrefois, des fils soumis, respectueux et dévoués ; qu'Elle pourra compter sur ces fils dans l'épreuve comme dans la joie—toujours confiants en sa sympathie pour notre belle Société, l'œuvre de son honoré prédécesseur Sa Grandeur Mgr L. Z. Monseau.

A ce que ci-haut, nous recevons la réponse suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos Lecteurs.

SOREL, 12 FÉV. 1893.

J. A. CADOTTE, Sec. de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

M. le Secrétaire,

L'Evêque élu de Brusipara, nommé Coadjuteur de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, remercie bien cordialement les Membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, des félicitations que vous lui adressez en leur nom, à l'occasion de son élévation à l'Episcopat. Le dévouement que lui prouvez de leur part, lui est d'autant plus agréable qu'il sait, pour en avoir été l'objet pendant plus de quatre ans, que ce dévouement sera aussi entier que sincère.

Avec l'assurance du plus profond respect. Votre reconnaissant et tout dévoué en N. S.

M. DECELLES, Ptre.

Comité de Régie

LUNDI, 13 FÉVRIER 1893.

Présidence de H. Langelier, écr. Président.

Présents : MM. J. Leduc, A. Bonnin, J. B. Hevey, H. Gaudette, F. Lajoie, L. Cordeau, H. Langevin, J. H. Blanchard, E. Clapin, et J. A. Cadotte.

Applications pour bénéfices de MM. :

Olivas Forcier (St-Guillaume), 15 janvier.

Joseph Marsan, 12 février. Visiteur : H. Gaudette.

François X. Burque, 7 février. Visiteur : J. B. Hévey.

Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été par eux fourni.

Alf. Tanguay, 30 janv. à 13 fév.	\$6.00
Chs Moison, 30 " 13 "	6.00
Oct Lajoie, 30 " 13 "	6.00
Ol. Côté, 30 " 13 "	6.00
Col. Lorange, 30 " 13 "	6.00
J. de Langis, 30 " 13 "	6.00
Z Phaneuf, 30 " 13 "	6.00
Jean Benoit, 30 " 13 "	6.00
Léon Robert, 28 " 13 "	4.00
Joseph Côté, 23 " 13 "	6.00
Narcisse Blais, 31 " 13 "	6.00
P. Roberge, 24 " 13 "	5.50
M. Champagne, 20 " 9 "	8.50
A. Blondin, 26 " 6 "	2.50
P. Baillargeon, 23 " 6 "	6.00
A J Gaudreau, 26 " 8 "	5.50
Chs Demers, 26 " 9 "	6.00
Olivas Forcier, 13 " 3 "	5.00
A. Dumaine, 30 " 13 "	3.00
Frais de bureau, etc :	3.35

Il est ensuite résolu de poursuivre deux membres de la Société—MM. Jos. Cormier, de la cité de St-Hyacinthe et Treffié Pincinse de St-Marcel—en recouvrement d'arrérages dus par eux à la dite Société et que le Sec-Trés. en soit chargé spécialement.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

- Alphonse Blanchard, cultivateur, 24 ans, St-Théodore.
- Pierre Sorel, journalier, 29 ans, Ange-Gardien.
- Narcisse Bousquet, journalier, 20 ans, Iberville.
- Jean-Baptiste Roy, ouvrier, 21 ans, St-Antoine.

Côme Larivière, cultivateur, 41 ans, St-Barnabé.

Samuel Girard, voiturier, 36 ans, St-Barnabé.

Et le Comité s'ajourne.

UNION ST-JOSEPH

DIMANCHE, 12 FÉVRIER 1893.

Présidence de Jos. Leduc, écr. 1er Vice-Président.

Ouverture de la séance par la récitation des prières accoutumées.

Après lecture, et sur proposition de M. D. Dumaine appuyé par M. H. Langevin, le dernier rapport est approuvé.

Le Secrétaire-Trésorier soumet le rapport suivant des opérations financières de la Société à St-Hyacinthe. Janvier 1. '92. Rés. mens. \$ 969.12 Recette de janvier..... 682.37

Ensemble.....\$1,651.49
Dépense de janvier 338.65

Fév. 1. 93. Réserve mens. \$1,312 84

RECETTE

Reçu des membres à St-H.	\$ 449.69
Intérêts sur réserve mens.	30.45
St-Théodore	25.00
St-Hugues.....	25.00
St-Damase	40.00
Roxton-Falls	24.00
St-Rosalie	18.00
St-Simon	14.00
St-Marcel	12.55
St-Hilaire.....	11.85
Laprésentation.....	9.35
St-Athanase	9.20
St-Charles.....	6.78
St-Judes	5.50

Ensemble.....\$ 682.37

DÉPENSE

Ls Laporte.....	\$ 18.00
Jean Benoit.....	18.05
Ovilat Côté.....	18.00
Oct. Lajoie.....	18.00
Alf. Tanguay.....	18.00
Chs. Moison	18.00
Jos. B. Benoit.....	18.00
Jos. Cabana.....	18.00
Henri Choquette.....	15.00
P. Baillargeon.....	14.00
Clément Dupuis	13.50
M. Guillerie.....	12.50
Sec. Trésorier (décembre)..	12.50
Révd. J. Barré, ptre.....	12.50
Cal. Lorange.....	12.00
J. de Langis.....	12.00
M. Champagne.....	11.50
Jos. Ad. Gaudreau.....	10.50
Z. Gadbois.....	10.00
Frais de bureau, etc.....	8.92
Décès I. Choquette, (acc.)..	7.00
Mag. Malhiot.....	6.50
Alex. Champigny.....	6.00
Alex. Lebœuf (12 déc.)..	6.00
Irénée Choquette.....	5.00
Hector Chartier	4.50
Herm. Lafrenais.....	3.00
Zéph. Phaneuf.....	3.00
Eux. Fréchette.....	3.00
H. Langelier.....	2.00
Jos. Casavant.....	1.50
J. B. Monjeau.....	1.50
Remis à aspirant.....	0.75

Ensemble.....\$ 338 65

Vu le rapport favorable des auditeurs, M. J. B. Hévey propose appuyé par M. Alex. Desgranges que ce rapport soit approuvé. Agréé.

Il est ensuite résolu, à l'unanimité des voix, que le Secrétaire-Trésorier et le Comité de Régie tiennent un compte rigoureux de l'assistance, aux assemblées du dit Comité de Régie, de tous et chacun de ses membres et dénoncent à cette assemblée, chaque mois, ceux d'entre eux qui se trouveront dans le cas prévu par l'article 41 des Règlements afin que la dite assemblée (régulière mensuelle) soit en mesure d'en opérer le remplacement en vertu du même article.

Résolu à l'unanimité des voix que le Comité de Régie soit chargé de voir à l'organisation nécessaire pour célébrer la fête patronale de l'Union St-Joseph qui tombe le 3e dimanche après Pâques, avec prière de faire rapport à l'assemblée du 2ième dimanche de mars—laquelle en décidera.

Après l'expédition de quelques autres affaires de routine et la récitation des prières accoutumées, l'assemblée s'ajourne.

J. A. CADOTTE, S.-Trés

ECHOS

—L'indécision est le partage de la médiocrité ; car l'homme borné n'a pas l'embaras du choix des partis, et l'homme supérieur voit à la fois le but, l'obstacle et le meilleur moyen de le surmonter.

—De quelle utilité n'est pas un bon ami ! La fortune peut nous élever assez pour nous affranchir d'une infinité de besoins ; mais quelque pouvoir qu'elle ait, elle ne fera jamais qu'on puisse se passer d'un fidèle ami. Plus nous serons heureux et plus il nous sera nécessaire, quand ce ne serait que pour nous donner de bons conseils, pour nous dire la vérité, pour nous avertir de nos défauts.

—La fortune, qui est aveugle, rend aveugle ses favoris ; et comment nous corrigerait-elle de nos vices si elle commence par nous ôter nos vertus.

—On ne parle que d'amitié dans les Sociétés, dans les compagnies, chez les grands et parmi le peuple. On ne voit qu'amitié sur les visages et sur les lèvres. Elle est partout excepté dans les cœurs.

—L'instruction est l'ornement du riche et la richesse du pauvre.

—L'intempérance donne de courtes joies et de longs déplaisirs.

—Le seul moyen d'inspirer de l'intérêt aux hommes, c'est de s'intéresser à eux.

—La jalousie est un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite.

—Tout est joug pesant à quiconque veut vivre sans joug et sans règle.

—On est quelque fois un sot avec de l'esprit ; mais on ne l'est jamais avec du jugement.

—Que l'univers entier s'écroule sur le juste, il sera enseveli sous les ruines mais sans être effrayé de la chute.

—Ne comptez pas sur la justice de ceux dont l'esprit manque de justesse.

—Ceux qui sèment dans les larmes récolteront dans l'allégresse.